ARTENAY – POUPRY

Syndicat Mixte

Orgères-en-Beauce, le 4 septembre 2018

***Objet* : Projet de construction d'un bâtiment de stockage sur l'ilot n°2 du lotissement de Villeneuve 2 dans la zone d'activités interdépartementale d'Artenay Poupry**
Affaire suivie par : Gérald Villette

Monsieur,

Compte tenu des différents échanges relatifs à votre projet cité en objet et afin de vous permettre de poursuivre les procédures réglementaires, nous vous reconduisons notre accord pour vous autoriser à déposer sur les terrains du syndicat mixte les demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter sur un parcellaire de 7 ha environ situé sur l'ilot n)2 du lotissement industriel dit de « Villeneuve 2 . *(cf. « site proposé » matérialisé sur le plan joint au présent courrier).*

Le présent accord ne préjuge pas de l'aboutissement des négociations en cours et dans l'hypothèse où la convergence de nos intérêts n'aboutirait pas à la contractualisation d'une promesse unilatérale de vente, le syndicat mixte disposera pleinement de ses prérogatives de propriétaire sans que vous puissiez exercer aucun recourt de quelque nature que ce soit envers le syndicat mixte et quel que soit la nature des prestations engagées pour ce projet.

Mon collaborateur, Gérald VILLETTE, en charge de ce dossier, reste à votre disposition pour vous apporter toutes précisions nécessaires.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

SYNDICAT MIXTE ZONE INTERDEPARTEMENTALE ARTENAY POUPRY

Pour le Président **empêché,**
Par délégation,

Gérald **Villette**
Directeur

Groupe Mutual Logistics
A l'intention de Monsieur Vincent DENIS
17 bis rue Sadi Carnot
14000 CAEN

Copie adressée par mail à : *Sté Parcolog Gestion (assistant du groupe Mutual Logistics)*
Mr Cors (DREAL unité territoriale d'Eure et Loir)

S:\Courrier 2018\Envoi Sté Mutual logistics autorisation dépot PC & ICPE terrain projet Villeneuve.doc

Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Zone d'Activités Interdépartementale d'Artenay-Poupry
Siège : Hôtel de Ville 45410 Artenay
Bureaux : 2 rue de l'Arsenal 28140 Orgères-en-Beauce
Téléphone : 09.63.51.20.92 Courriel :direction-smap@orange.fr

TERRAIN RESERVE A GROUPE MUTUAL LOGISTICS

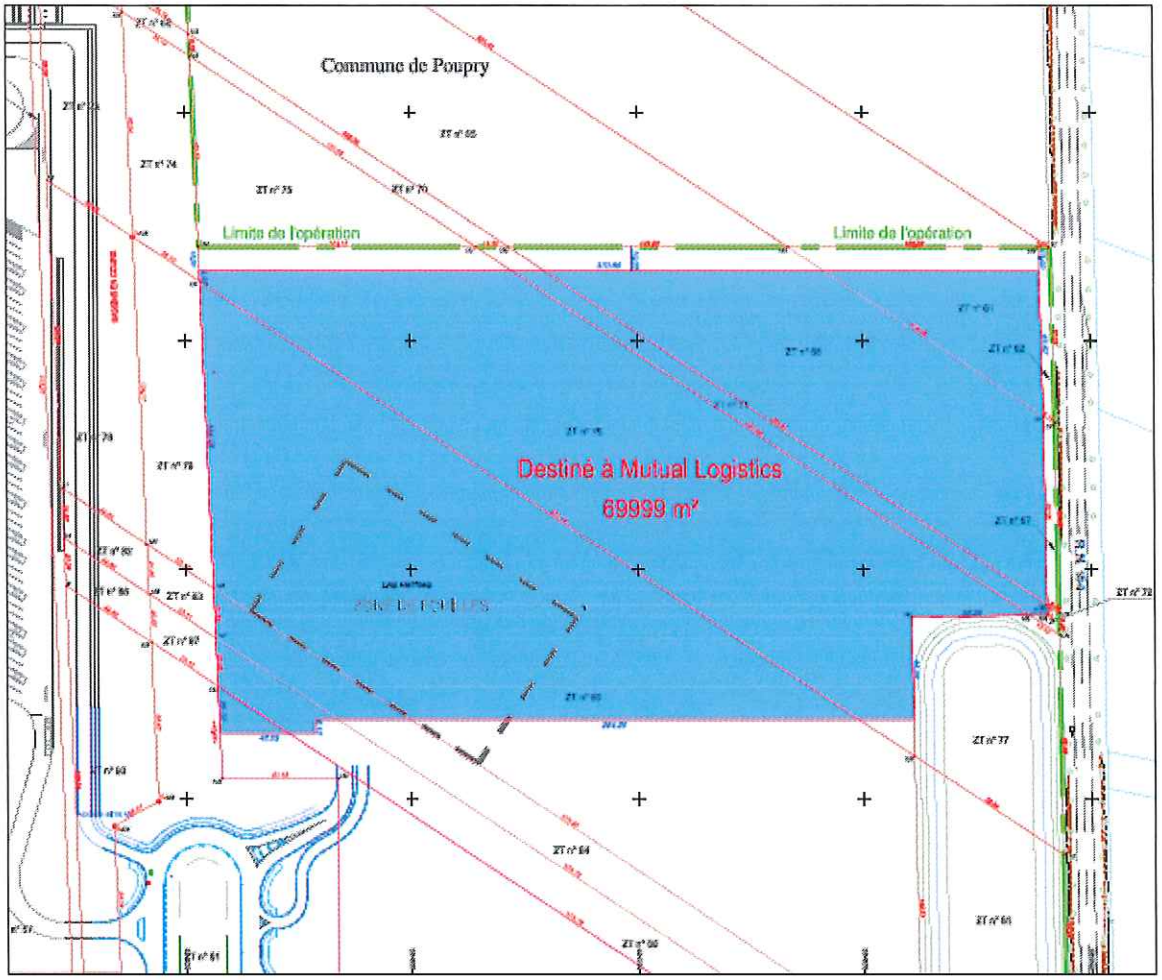

Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Zone d'Activités Interdépartementale d'Artenay-Poupry
Siège : Hôtel de Ville 45410 Artenay
Bureaux : 2 rue de l'Arsenal 28140 Orgères-en-Beauce
Téléphone : 09.63.51.20.92 Courriel :direction-smap@orange.fr

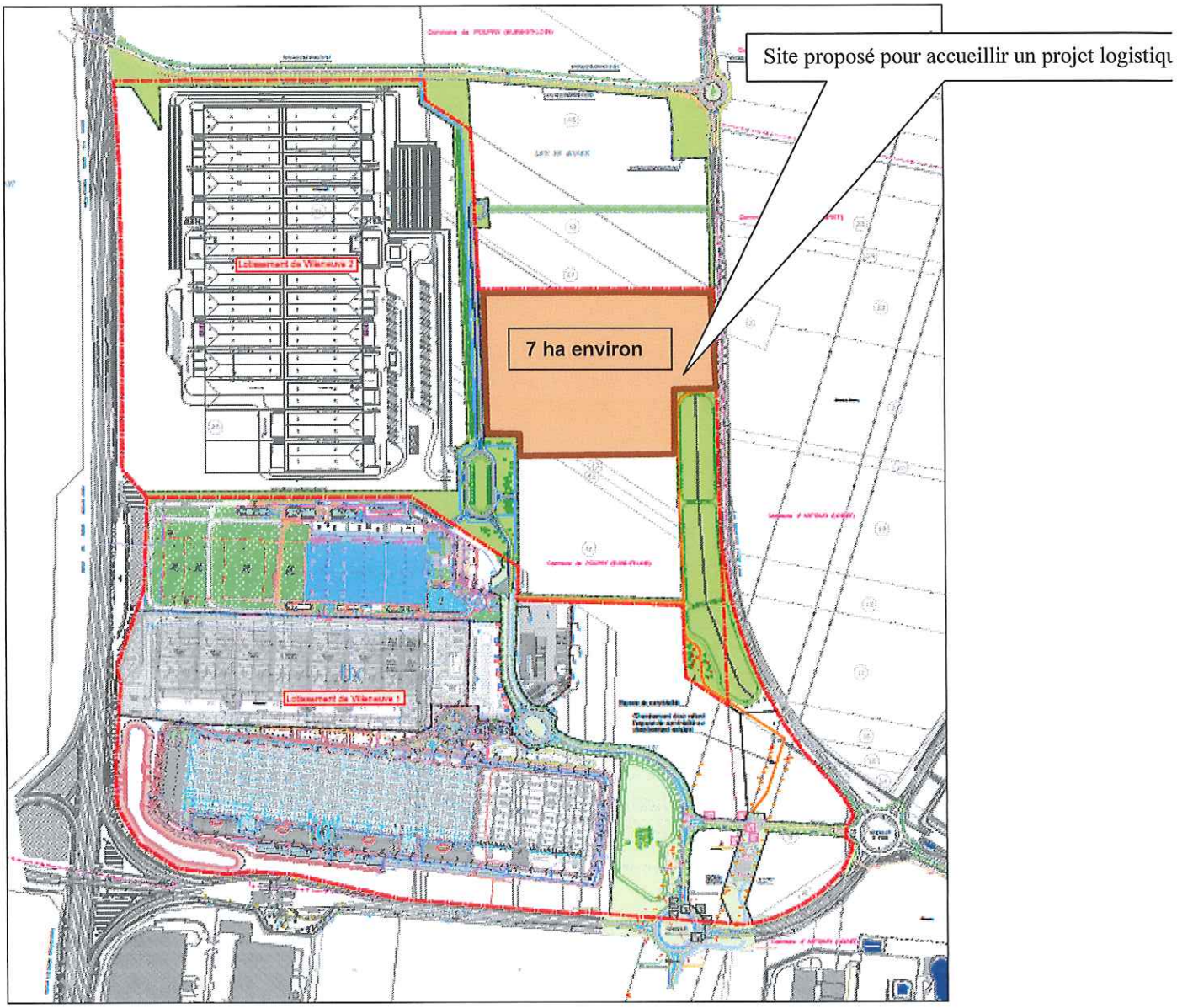

Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Zone d'Activités Interdépartementale d'Artenay-Poupry
Siège : Hôtel de Ville 45410 Artenay
Bureaux : 2 rue de l'Arsenal 28140 Orgères-en-Beauce
Téléphone : 09.63.51.20.92 Courriel :direction-smap@orange.fr